



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 20 septembre 2011

28. Bureau des commissaires du MEMO– remboursement des dépenses de fonction –
juin 2011

Document déposé : Rapport A-34-1876 en date du 9 septembre 2011 de
Mme Diane De Courcy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant les dépenses de fonction de
la commissaire Agnès Connat pour le mois de juin 2011;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement numéro 2011-1 concernant
la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER les dépenses de la commissaire Agnès Connat pour
le mois de juin 2011, telles qu'elles sont présentées dans le rapport déposé.

Je certifie que la présente résolution est une copie véritable
de la résolution 28 adoptée à la séance ordinaire du comité exécutif
de la Commission scolaire de Montréal du 20 septembre 2011.

France Pedneault
Secrétaire générale

FP/sb



**Commission
scolaire
de Montréal**

A-34-1876

**INSTANCE
CONCERNÉE :**

Comité exécutif

TITRE :

Remboursement des dépenses de fonction (Mme Connat)

UNITÉ :

Bureau de la présidence


DATE :

Le 09 septembre 2011

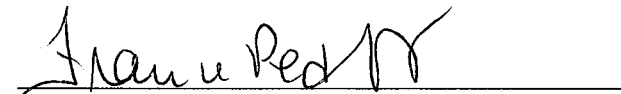
NOM DE L'AUTEURE :

Diane De Courcy

SIGNATURE :



**SIGNATURE
SERVICE/RÉSEAU :**



M^e France Pedneault

RÉSUMÉ :

Le présent rapport vise à obtenir du comité exécutif, conformément à l'article 6. 4. 1 du Règlement 2011-1, l'autorisation de la dépense de fonction de 500.00 \$ ✓

RÈGLEMENT 2011-1 – ARTICLE 6. 4. 1 – AUTORISATION



Corporation de développement communautaire Centre-Sud
1710, rue Beaudry local 3.4
Montréal (Qc) H2L 3E7

Facture n° 20110604

Client [Redacted]
Nom Madame Agnès Connat
Adresse 3737, rue Sherbrooke Est
Ville Montréal **Prov.** Qc **Code Postal** H1X 3B3
Téléphone (514) 596-7541

Qté	Description	Prix	Total
1	Publication d'une carte d'affaires dans la brochure du Florilège	500,00	500,00
		Sous-total	500,00
		TPS 5%	
		TVQ 7.5%	
		Total	500,00

JP

Réservé à l'administration